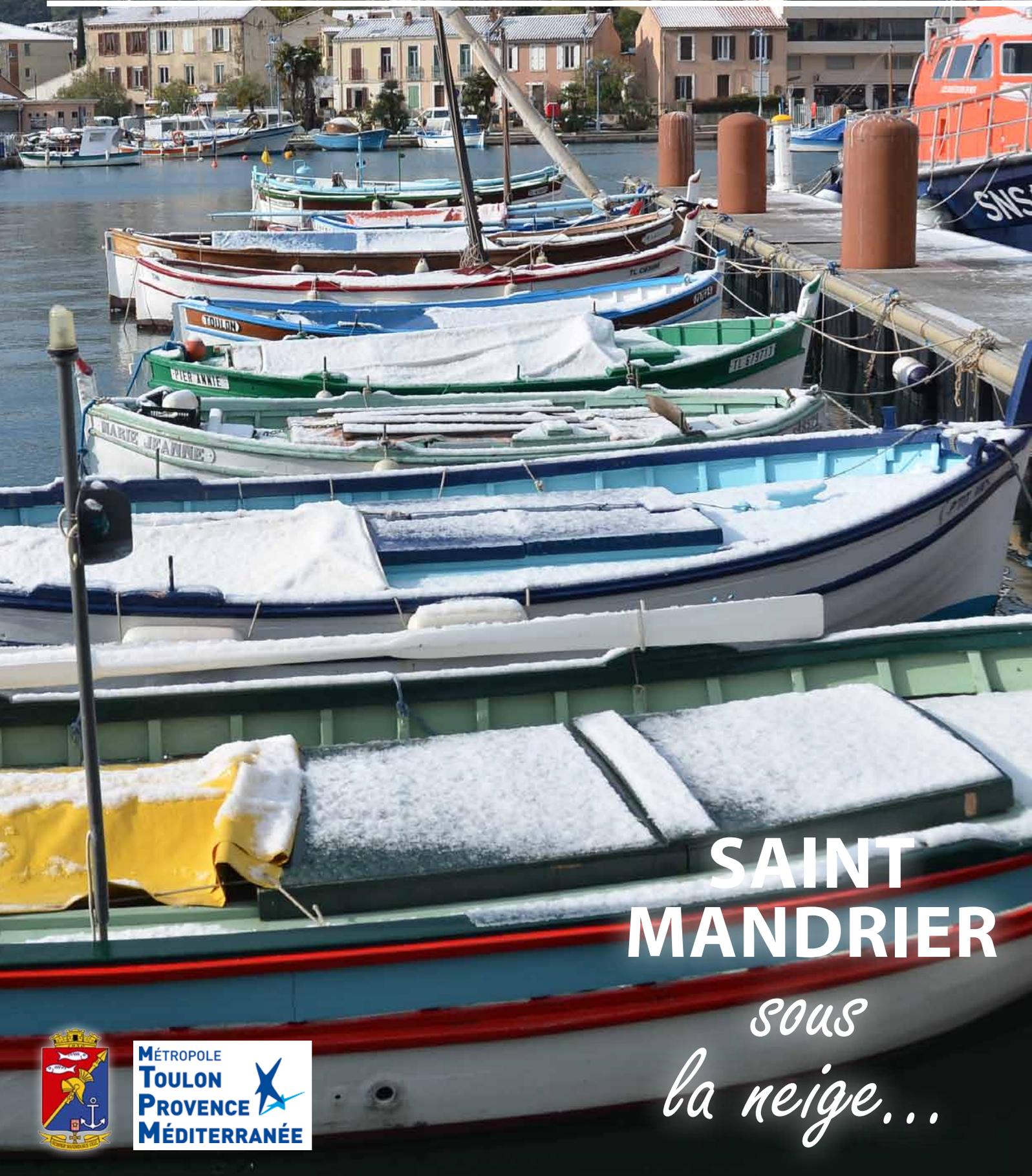


Journal municipal
d'information
Avril n° 235

LE MANDRIÉEN



**SAINT
MANDRIER**

*sous
la neige...*



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



Edito

Chaque seconde, 412 kilos de déchets sont déversés dans les océans et 100% de ces déchets sont d'origine humaine. Face à de tels chiffres, Surfrider Foundation Europe a décidé d'agir et depuis plus de 20 ans, cette ONG lutte contre la pollution massive des océans au travers d'un programme phare, les Initiatives Océanes.

Chaque année, 50 000 personnes participent à ces collectes de déchets en Europe. Toutes ont leur raison d'agir et ensemble elles partagent un même objectif : ne plus laisser les déchets envahir nos océans !

Les Initiatives Océanes sont des opérations de sensibilisation à la réduction des déchets autour d'une action concrète de nettoyage. Elles mobilisent les usagers de la mer mais aussi les personnes préoccupées par la dégradation de la mer et du littoral.

Une action citoyenne devenue indispensable, qui est aussi l'occasion de sensibiliser le grand public aux ravages causés par les macro-déchets sur la nature (sachets plastiques, bouteilles, emballage,...).

L'an dernier près de 1300 tonnes de déchets ont été récoltés dans le cadre des journées Initiatives Océanes à SAINT MANDRIER.

Rendez-vous est donné le 17 avril pour le nettoyage de la plage Saint-Asile et ses abords et le 18 avril pour le nettoyage du port et de ses plages, avec la participation active de la Marine, de la CCIV, des associations nautiques, de la Prud'homie et de l'école de voile.

Plus qu'un simple ramassage des déchets aquatiques sur les plages, lacs, rivières et fonds marins, les Initiatives Océanes permettent de collecter de précieuses données (quantité, poids, catégorie) pour dresser un bilan environnemental sur l'impact et la responsabilité de l'homme sur l'océan.

Au-delà d'une simple collecte, c'est toute une réflexion sur notre mode de consommation qui est engagée, afin de promouvoir un avenir meilleur pour les générations futures.

Gilles VINCENT
Maire,

SOMMAIRE

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement, Santé publique
Page 6	Libre Expression
Page 6-7-8	Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

AGENDA

AVRIL

- Le 1er** Vide grenier du Village
- Le 1er** Salon du véhicule ancien et modèles réduits, de 10 h à 18 h, square Marc Baron
- Le 6** Carnaval des écoles à 17 h, place des Résistants
- Le 7** Loto organisé par le Don du Sang à 16 h, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 7** Concert de la Chorale Alléluia de Saint Mandrier et la Chorale Arc-en-Ciel de Sanary à 16 h, théâtre Marc Baron (voir p-7)
- Le 8** Foire artisanale, de 8 h à 18 h, place des Résistants
- Le 8** Spectacle cabaret "le show des ladies Velvet" à 18 h, théâtre Marc Baron - 10 € organisé par les Ti'Mandréens
- Le 9** Conseil Municipal à 18 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 13** Palmarès du Festival de Peinture à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 15** Vide grenier du Pin Rolland
- Le 15** Théâtre "La tectonique des sentiments" à 17 h, théâtre Marc Baron (voir p-8)
- Le 17** Nettoyage de la plage de Sainte Asile et de ses abords (voir p-5)
- Le 18** Nettoyage du port et de ses plages (voir p-5)
- Le 22** Boules : Challenge du Comité Départemental (Fédéral au jeu provençal) à 9 h, stade du village
- Le 22** Vide dressing du Pin Rolland, organisé par l'association Festive de la Presqu'île, de 8 h à 19 h
- Le 28** Théâtre "Trop belle pour moi" à 20 h 30, théâtre Marc Baron (voir p-8)

MAI

- Le 1er** Tournoi des vétérans de l'ASSM Football
- Le 4** Vernissage de l'exposition d'IMA... à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 6** Vide grenier du Village
- Le 8** Foire aux plants, place des Résistants
- Le 9** Boules : tournoi des vétérans au stade du Village à partir de 9 h

NOS JOIES, NOS PEINES

BONJOUR LES BÉBÉS

WOLTER Mya	02/03/2018
NAVARRO Louane.....	06/03/2018
ROCHE Victor.....	11/03/2018
ESTRADA Ézio	27/03/2018
ESTRADA Léo	27/03/2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

PAOLI Gérard.....	26/01/2018	89 ans
GONZALES José-Louis.....	19/02/2018	65 ans
AUDIBERT -FEHLMANN Colette.....	28/02/2018	83 ans
SAVE veuve THÉVENET Yvonne	01/03/2018	96 ans
DEBONO Marguerite.....	07/03/2018	99 ans
ROSSI-TONELLI Yvonne.....	11/03/2018	83 ans
BOURDETTE Veuve BEAUFILS Marie Irène.....	16/03/2018	92 ans
STERNON Jacques.....	18/03/2018	77 ans
OLLIVIER Christian.....	18/03/2018	71 ans
JOURMOND épouse ROUX Martine	24/03/2018	71 ans

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques... ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page
"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIÉ

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

DES NOUVELLES BARRIÈRES POUR NOS MASSIFS

Les barrières installées dans nos massifs forestiers et qui en interdisent l'accès en période de forte vigilance, vont être déplacées et remplacées par des modèles pivotants.

Au cimetière, l'une sera située en direction de l'avenue du Général Koenig vers Pin Rolland, l'autre sur la route de la Renardière vers le pas de tir de l'armée.

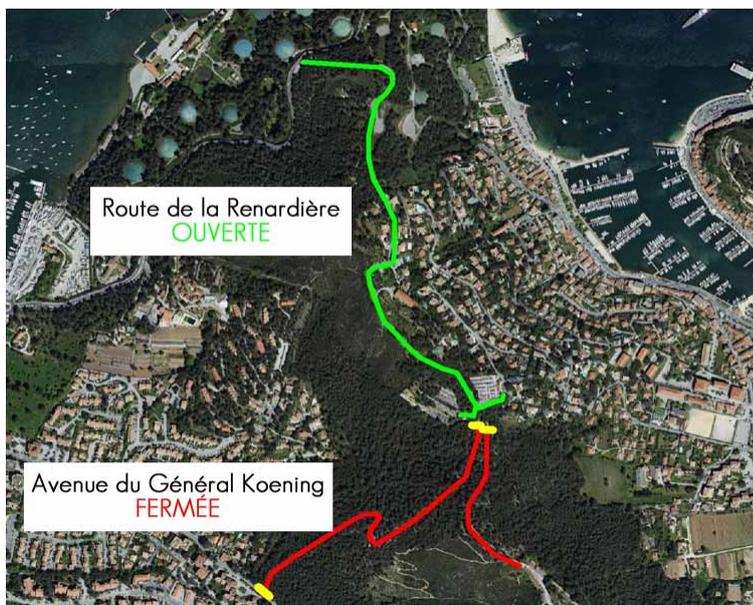
La barrière de la route de la Renardière à l'intersection de la RD18 sera maintenue et ne sera fermée que dans de rares occasions (14 juillet, patrouille de France...).

Des panneaux de signalisation complémentaires seront installés pour informer les usagers.

Suite à cette nouvelle mise en place, seule la route du Général Koenig sera fermée à la circulation les jours de risques "incendie". De ce fait, les résidents qui avaient besoin auparavant d'une vignette pour un accès avec leur véhicule aux massifs forestiers en cas de fermeture n'auront plus à en faire la demande car la circulation pourra se faire par le chemin des Mimosas.

Rémy BOUVIER

Conseiller Municipal, délégué à la Prévention des risques



Nouveau plan de circulation en période de risque majeur d'incendie

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 12 mars 2018.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Rapport sur les orientations budgétaires 2018.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition de la propriété Fliche-Bergis.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition de l'immeuble de La Poste.
- Vote des tarifs 2018 pour les gîtes du Domaine de l'Ermitage.

- Convention annuelle « Voilier Saint Mandrier » avec l'Association Nautique de Saint-Mandrier.
- Avenant à la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) garderies périscolaires Louis Clément et Orée du Bois.
- Convention avec le Club de Tir Police Varois pour l'entraînement des policiers municipaux.
- Création d'un poste à temps complet et d'un poste à 80% ainsi que suppression de 17 postes qui n'avaient plus lieu d'être au tableau des effectifs du personnel municipal.
- Signature d'une convention cadre de formation avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

- Convention avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée de mise à disposition des données de thermographie aérienne par infrarouge.

Sur les 15 délibérations donnant lieu à vote, 13 ont été votées à l'unanimité, une avec 2 abstentions et une avec 3 abstentions.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

La Croix-Rouge française viendra prochainement à la rencontre des habitants de notre ville.

Pendant plusieurs jours, les équipes de l'association se rendent au domicile des habitants de votre ville pour leur présenter les actions menées par la Croix-Rouge française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants. Elles leur présentent les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engagent à donner à partir de 15 euros par mois par prélèvement automatique. Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèces ou en chèque.

Aide alimentaire et vestimentaire, Samu social, lutte contre l'isolement des personnes âgées, halte répit détente Alzheimer, postes de secours, actions à l'international, soutien en milieu carcéral... Toujours reconnues, parfois aussi méconnues, les actions menées par



croix-rouge française

la Croix-Rouge française au sein de ses 1 000 unités locales par ses 58 000 bénévoles sont multiples et très étendues.

La Croix-Rouge a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles.

Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programme de développement sur le long terme.

LA VIE PATRIOTIQUE

Nos prochains rendez-vous patriotiques

Dimanche 29 avril 2018

Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

10 h 20 : Rassemblement des participants sur le parvis de l'église

10 h 30 : Office religieux en présence des drapeaux

11 h 20 : Cérémonie au monument aux morts

Vin d'honneur offert par la municipalité, Square Adèle Jouveceau



Cérémonie du 72^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 en 2017

Mardi 8 mai 2018

73^{ème} Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

10 h 20 : Rassemblement des participants sur le parvis de l'église

10 h 30 : Office religieux en présence des drapeaux

11 h 20 : Cérémonie au monument aux morts

Vin d'honneur offert par les Anciens Combattants, Square Adèle Jouveceau

A l'occasion du 8 mai, les Anciens Combattants organisent, sous l'égide de l'Office National des Anciens Combattants, la quête traditionnelle pour le Bleuets de France. Le produit de cette quête est destiné aux œuvres sociales de l'ONAC.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à celles et ceux qui, comme chaque année, solliciteront votre générosité.

Par avance, merci.

Mandréennes et Mandréens, venez nombreux pour partager ces moments d'hommage et de recueillement.

Jean KUHLMANN

Conseiller municipal délégué aux Cérémonies et Associations patriotiques

LOGEMENTS SOCIAUX MANQUANTS : PÉNALITÉS

A plusieurs reprises dans le Mandréen, nous vous avons expliqué que nous n'étions pas en conformité avec les lois SRU et DUFLLOT qui nous imposent un taux de logements sociaux de 25 %.

Or, par rapport à cet objectif, il nous manque 539 logements et nous sommes susceptibles de payer des pénalités à hauteur de 212 € par logement manquant, voire d'être mis en carence par Monsieur le Préfet.

Le PLU de 2007 prévoyait de réduire le nombre de logements manquants mais le recours d'une Association de Protection de l'Environnement de la presqu'île contre ce PLU nous a empêché d'atteindre cet objectif.

Aujourd'hui, il nous faut payer les conséquences de cette décision et c'est une double peine.

D'une part, de nombreuses familles mandréennes (plus d'une centaine) n'ont pu être attributaires d'un logement social et d'autre part, nous allons devoir payer des pénalités.

Nous aurions pu être aussi en carence, avec la possibilité pour Monsieur le Préfet, de multiplier par cinq les pénalités, de préempter des terrains, de faire réaliser les logements pour le compte de la commune.

Cependant, dans le cadre du nouveau PLU, nous avons montré notre bonne volonté en prévoyant de créer 348 logements sociaux dont 90 sur des terrains Marine, sans toutefois répondre à la demande de l'Etat de combler totalement le déficit.

Si nous avons évité la mise en carence cette année, il faudra toutefois intégrer les pénalités dans notre budget et c'est autant que nous n'investirons pas sur les projets communaux.

Le Maire

RAPPEL

Inscription au système d'alerte téléphonique

Les administrés peuvent s'inscrire aux alertes, de manière volontaire, par l'intermédiaire du site internet de la commune, dans l'onglet « La Mairie » à « La Sécurité » à Inscription Alertes téléphoniques.

<https://www.ville-saintmandrier.fr/la-mairie/la-securite/inscription-alertes-telephoniques/>

Vous avez aussi la possibilité, si vous n'avez pas internet, de remplir une fiche disponible à la mairie.

Vous pouvez saisir plusieurs adresses e-mails, dans ce cas-là, les séparer par des virgules (sans espaces).

Par contre lors de la saisie de votre adresse, du numéro, du type de voie et du nom de la voie, n'utilisez pas de virgules ou de parenthèses mais laissez simplement un espace entre les mots.

Utilisez si possible des lettres MAJUSCULES.

Cette procédure est aussi accessible aux vacanciers et nouveaux arrivants.

Les Numéros de téléphone doivent comporter 10 chiffres.

Rémy BOUVIER

Conseiller Municipal, délégué à la Prévention des Risques



la VILLE vous **INFORME en DIRECT**
Système d'Alerte Téléphonique

ESSOR ÉCONOMIQUE

Infirmier à domicile

Richard ROKITA vient de s'installer à Saint-Mandrier en tant qu'infirmier pour tous soins à domicile.

Vous pouvez le joindre au 06.60.88.76.53



**SOINS INFIRMIERS
A DOMICILE**

NE LAISSEZ PLUS LES DÉCHETS VOUS ENVAHIR

NETTOYAGE DES PLAGES

PLAGE SAINTE ASILE ET SES ABORDS
Mardi 17 avril 2018 - 8h45
Action de 8h45 à 11h30 avec vos gants !

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-sur-MER
TEL : 04.94.11.51.75 - www.ville-saintmandrier.fr

NETTOYAGE du PORT et de ses PLAGES

Dès 8h30
Mercredi 18 avril 2018
Rendez vous Place des Résistants
au bord du quai, avec vos gants et une tenue adaptée

Avec : la Marine Nationale, les plongeurs du Pôle Ecoles Méditerranée, la CCIV, les Associations nautiques (ANSM, APM, APP), la Prudhomie des pêcheurs, et l'Ecole de voile

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-sur-MER
TEL : 04.94.11.51.75 - www.ville-saintmandrier.fr

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE S'INVESTIT POUR LES MALADES

Elle propose désormais des activités sportives ouvertes aux personnes atteintes d'affection de longue durée

Le Club d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire (EPGV) de votre commune peut proposer des activités sportives ouvertes aux personnes atteintes d'affection de longue durée (ALD) : diabète, prévention des maladies cardio-vasculaires, BPCO,... encadrés par une éducatrice sportive habilitée et ayant suivi une formation spécifique à l'accueil de ces personnes.

En effet une de nos animatrices, Valérie, a participé à cette formation avec le Comité Régional EPGV PACA au CREPS d'Aix en Provence, module Activité Physique Adaptée-Sport sur ordonnance. Elle peut proposer des séances d'activités physiques et sportives à proximité de chez vous, en très petits groupes réunissant des critères d'efficacité, de convivialité et à la portée de tous, dans le cadre Sport Santé.

L'Association Gymnastique Volontaire reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, afin de pouvoir répondre à vos besoins.

Yolande ANYCA

Présidente - 06.17.67.31.10



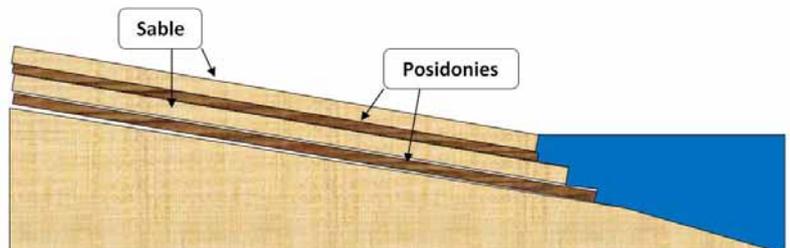
LE MILLEFEUILLE DE POSIDONIE :

Les posidonies sont conservées sur la plage de sainte asile et depuis 2017, la technique du millefeuille est mise en place par les services techniques. Le responsable environnement nous informe de la technique

Il s'agit d'une gestion raisonnée et écologique des feuilles mortes de Posidonies formant, par endroits, de gros tas sur les plages, appelés "banquettes".

L'opération consiste à créer un «millefeuille» : les feuilles de Posidonies qui se trouvent sur place sont étalées sur la plage et recouvertes de sable en couches successives permettant ainsi leur maintien sur site durant la période estivale.

Cette technique présente plusieurs avantages. Elle est économiquement très intéressante, facile à mettre en place, elle permet de laisser les feuilles de Posidonies sur la plage et ainsi de lutter contre l'érosion due aux tempêtes d'automne et d'hiver. Au bout du compte, ce procédé est très bien accepté par les usagers des plages puisque les feuilles ne sont pas visibles. Pour finir, les feuilles, en se dégradant lentement, continuent d'apporter les éléments nutritifs minéraux et organiques aux écosystèmes proches de la surface de la mer.



Plage vue en coupe

Stationnement : La grogne monte parmi les habitants résidents de Saint-Mandrier. Beaucoup de résidents ne disposent pas d'un garage ou d'un parking privatif, ils sont donc obligés de laisser leurs véhicules sur la voie publique ou sur un parking en zone blanche, c'est encore plus vrai au village autour du port et pendant la période estivale.



On ne peut pas à la fois demander au citoyen de privilégier les transports en commun et taxer le stationnement de longue durée du véhicule de ce même citoyen. Le citoyen reste attaché à sa voiture, ne serait-ce que pour rester indépendant, partir en vacances, se rendre à des lieux peu ou pas desservis par les transports en commun de l'agglomération toulonnaise. Ne parlons pas des personnes âgées parfois contraintes à un séjour prolongé à l'hôpital et qui découvrent à leur retour le procès-verbal, c'est la double peine !



La création d'un **badge de résident** est une solution déjà mise en place dans d'autres municipalités. Pourquoi ne pas faire de même à Saint-Mandrier ? Ce badge permettrait de distinguer les véhicules ayant le droit de stationner à moindre coût sur la commune ou sur les parkings en zone blanche sans risquer d'être verbalisé.

Visiblement, la municipalité entend tirer profit du changement de réglementation sur

le stationnement municipal.

Le stationnement à Saint-Mandrier est un problème récurrent depuis plusieurs décennies. Et l'on peut écrire que le maire a été incapable d'améliorer la situation malgré ses engagements électoraux. Les électeurs se souviennent encore du délire du parking souterrain sous la place des résistants !

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Lev, François Cornu

Droit de réponse :

Les élus d'opposition de PMVTE proposent aux Mandréens du centre-ville la mise en place de badges de résidents pour leur permettre selon ces élus « de se garer à moindre coût sur la commune ou sur les parkings en zone blanche », et ceci en prévision d'un changement de réglementation prévue par la municipalité.

Or, je voudrais rappeler que lorsque nous avons revu l'organisation des parkings autour du port, nous avons souhaité organiser des zones bleues pour éviter des stationnements de plus d'une demi-journée autour du port, mais nous avons aussi installé des zones blanches où le stationnement journalier n'est pas réglementé, et dont la durée limitée de 7 jours est fixée par la loi.

Ces stationnements sont largement utilisés par les résidents et sont gratuits. Ces élus d'opposition proposent de remplacer ces stationnements gratuits par des stationnements de résidents payants en arguant que d'autres villes les pratiquent.

Ce système est plutôt adopté dans les grandes villes où les parkings payants sont saturés. Les tarifs d'abonnement y sont élevés, de 160 € à 312 € par an.

Or, nous avons toujours été opposés au paiement des parkings et nous maintenons cette orientation, contrairement aux affirmations des élus d'opposition.

Reste le problème des stationnements supérieurs à 7 jours, pour des raisons de voyage, de santé, etc. Je rappelle que la municipalité délivre des dérogations exceptionnelles, au cas par cas, pour un stationnement de longue durée sur le parking du stade.

Au lieu de faire des propositions fantaisistes qui n'ont pour effet que de porter atteinte aux portefeuilles des Mandréens, les élus de l'opposition devraient être plus assidus aux différentes commissions municipales qui règlent la gestion de la commune.

Le Maire,

Jean Poumaroux (**Rassemblement Bleu Marine**) n'a pas transmis de texte pour ce Mandréen.

LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Artichauts à la toulonnaise



Préparation : 30 min Cuisson : 40 min
Pour 4 personnes :

- 2 kg d'artichauts violets de l'Ermitage
- 1 talon de jambon
- 200 g de champignons
- 1 verre de vin blanc
- 2 c. à soupe de sauce tomate
- 1 oignon de l'Ermitage
- Huile d'olive, persil et 1 brin de thym de l'Ermitage
- Sel, poivre

Débarasser les artichauts de leurs feuilles dures et en couper également la pointe. Les diviser en 4 et enlever le foin du cœur. Les faire cuire à l'eau salée pendant 30 mn.

Pendant ce temps, faire légèrement roussir un oignon haché dans l'huile à feu doux et à couvert.

Ajouter le jambon coupé en dés, les champignons émincés et après 7 à 8 minutes, versez 1 verre de vin blanc et 2 c. à soupe de sauce tomate.

Laisser réduire à découvert, assaisonner de persil haché, sel, poivre et un petit brin de thym.

Ajouter les artichauts égouttés.

Dès que l'ébullition a repris, retirer du feu et servir.

Ce plat peut être préparé la veille et réchauffé.



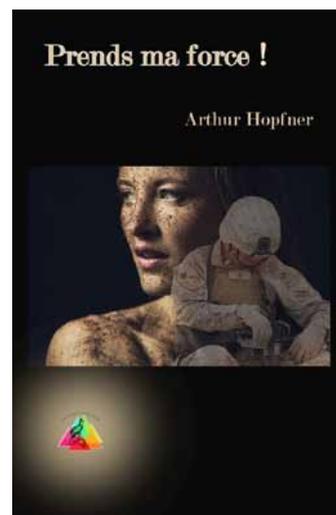
PRENDS MA FORCE !

d'Arthur Hopfner

Le nouvel opus d'Arthur Hopfner est enfin disponible depuis deux mois et connaît un réel succès. Invité du salon du livre de Paris, en dédicaces aux Sables d'Olonnes, à Evian et à Vacharesse, à Calais et à Nancy et la liste est non exhaustive, le héros mandréen porté par Arthur Hopfner n'arrête pas de passionner les lecteurs.

Jacques Mandrier, ancien béret vert de la marine nationale, a enfin trouvé le bonheur et la paix auprès de sa femme Laetitia et de son fils Michael. Il vit en Bretagne entouré de ses amis et pensait avoir définitivement déposé les armes.

Mais voilà, partout en France ont lieu de nombreux attentats terroristes, les banlieues sont devenues des zones de non droit, les jeunes sont de plus en plus nombreux à partir en Syrie et Jacques ne supporte pas de voir son pays dans un tel état. Pour la première fois, il devra combattre sur son propre sol pour défendre notre liberté et son honneur.



www.editionsduvenasque.fr

L'ENFANT DU PAYS VA TRAVERSER L'ATLANTIQUE... A LA RAME

Christophe PAPILLON, qui a passé toute son enfance à Saint-Mandrier, va partir des Iles Canaries en fin d'année 2018 pour parcourir les 5400 km qui les séparent de la Martinique, à la rame et en solitaire.

La traversée se fera sans escale ni assistance.

Depuis six mois Christophe suit un programme d'entraînement physique intensif et très spécifique (cryothérapie, salle hypoxie, etc.) pour réaliser son défi. Il met les dernières touches à son embarcation qui est conçue pour vivre en autonomie durant de longs mois en haute mer. Il recherche aussi activement des sponsors pour mener à bien cette entreprise.

Pour se mettre dans les conditions réelles, pour tester son matériel en grandeur nature et se "faire la main" il prévoit de ramer en Méditerranée cet été en faisant la traversée Saint-Mandrier / Ajaccio.

Nous ne manquerons pas de vous en informer en temps voulu.

Si vous souhaitez avoir des précisions complémentaires sur son projet n'hésitez pas à le suivre sur son site Internet dès maintenant : "Papillon rame sur l'atlantique".



POURQUOI FAIRE DE LA COUNTRY

Toutes les générations sont mélangées, vous pouvez vous amuser dès le premier cours. Ambiance conviviale et vous ferez travailler votre corps et votre mémoire.

Vous pouvez rejoindre tout au long de l'année SEASIDE COUNTRY dirigée par Lise BABLOT. Les cours se déroulent dans trois salles suivant le niveau des danseurs.

Salle des fêtes Marc Baron, salle Bailli de Suffren et salle Lanrière au Pin Rolland. Ils sont dispensés par Lise et Michèle. En consultant notre site Internet vous trouverez toutes les informations :

www.seasidecountry-saintmandrier.com

ou sur Facebook : seasidecountrylise.

Vous pouvez joindre notre secrétaire Micheline au 06 88 08 54 61.



LA PHOTO DU MOIS

La Fédération Cavalas vous donne rendez-vous chaque mois sous le kiosque pour vous dévoiler une photographie qui met à l'honneur des personnalités qui ont fait l'histoire du village.

La Fédération Cavalas vous donne rendez-vous sous le kiosque le samedi 21 avril à midi pour découvrir ensemble la Figure du village qui rendra hommage à Messieurs les maires de notre village : Max Juvenal et Gilles Vincent.

Vous pourrez retrouver leur photo sur place durant tout un mois et sur le site : www.federationcavalas.com avec toutes les autres personnalités des « Figures du village » de Saint-Mandrier !

Sur la photo du mois de mars, vous pouvez voir Marcel Brodero à gauche et Claude Gatineau à droite, accompagné de Guy Hopfner et Jean-François Giovanelli.

Nous vous attendons nombreux le 21 avril prochain !

Fédération Cavalas



MILLE CHŒURS POUR UN REGARD

La Chorale Alléluia de Saint-Mandrier et la Chorale Arc-en-Ciel de Sanary vous proposent d'assister à un concert en faveur de la Recherche médicale en ophtalmologie pour vaincre les maladies de la vue.

Cet événement choral, parrainé par le chanteur Gérard Lenorman, vous permettra de passer un très bon moment en musique et chanson avec un programme très varié, tout en soutenant une bonne cause.

Ce concert aura lieu le **samedi 7 avril prochain à 16 heures au Théâtre Marc Baron**. Nous serons heureux de vous accueillir très nombreux pour nous écouter.



Les petits cuisiniers des LUCIOLES ont préparé tout l'hiver de la bonne soupe avec les légumes locaux et se sont régelés !

THÉÂTRE

Trop belle pour moi

Samedi 28 avril à 20 h 30, théâtre Marc Baron.
Comédie de Florent Aveillan Mise en scène
Serge Gubern, produite par AIME PRODUCTION

Ils n'ont rien en commun et n'étaient pas fait pour être ensemble. Mais le destin semble en avoir décidé autrement.

Léonard et Cécile se rencontrent par accident. Elle est vraiment belle. On ne peut pas dire qu'il soit charmant. Mais la rencontre de l'un va bouleverser l'existence de l'autre à tout jamais...

De tourbillons de rires en situations inattendues Léonard et Cécile vont construire un amour que rien ne prévoyait. Ce drôle de duo vous invite à vivre la genèse d'un amour décalé.



La tectonique des sentiments

Dimanche 15 avril à 17 h, théâtre Marc Baron.
De Eric-Emmanuel Schmidt

Peut-on passer en une seconde de l'amour à la haine ? En s'abandonnant à Richard, qui l'a conquise avec acharnement, Diane se sent à la fois heureuse et fragile. Lorsqu'elle soupçonne qu'il l'aime moins, l'orgueil l'entraîne à commettre l'irréparable... Sans mesurer qu'elle sera la dernière victime de sa machination.



Tarif : 13€ - Réservations : 06 72 15 39 19

L'ÉCOLE DE DANSE À NICE

Le week-end du 10 mars a eu lieu le concours régional de danse de la Confédération Nationale de Danse à Nice.

Elodie Loubière notre professeur de Jazz et Cécile Ferri notre professeur de classique peuvent être fiers des performances de leurs élèves ainsi que de leur enseignement. Nos petites danseuses de l'École de Danse de Saint-Mandrier sont rentrées avec le sourire et des récompenses bien méritées.

- Catégorie Jazz groupe préparatoire : 1^{er} prix à l'unanimité qualifié national
- Catégorie Jazz groupe catégorie 1 : 1^{er} prix.
- Catégorie Jazz groupe catégorie 3 : 1^{er} prix qualifié national.
- Catégorie classique individuel préparatoire 1 : un 1^{er} prix et un 2^{ème} prix.
- Catégorie classique individuel préparatoire 2 : un 2^{ème} prix et un 3^{ème} prix.
- Catégorie Jazz individuel catégorie 2 : Un 1^{er} prix, trois 2^{èmes} prix et cinq 3^{èmes} prix.

Nous partirons au mois de mai représenter le PACA et notre petite presqu'île au concours national qui se déroulera à Lyon.

Afin de diminuer leurs coûts de déplacement, nos petites élèves prépareront de bons gâteaux qu'elles viendront vendre les samedis matin sur la place du marché.

Nous remercions par avance tous les gourmands.

Yannick DEIAS



L'amicale des donneurs de sang organise un loto le 7 avril à 16 h salle Marc Baron qui sera suivi d'un repas (sur réservation).

Renseignements : M. Aulagne au 04 94 63 70 10

FESTIVAL DE PEINTURE

Du 13 au 29 avril à la Galerie Rancilio

Le concours du Festival de Peinture de la ville est organisé par la Mairie de Saint-Mandrier en partenariat avec « les Arts de la Presqu'île ».

Le bulletin d'inscription que vous trouverez sur l'agenda du site Internet de la ville www.ville-saintmandrier.fr, accompagné du chèque de 10 € à l'ordre des « Arts de la Presqu'île », devra être retourné au plus tard le mardi 3 avril 2018 à la mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer en indiquant sur l'enveloppe « FESTIVAL DE PEINTURE ».

Le palmarès sera dévoilé le dimanche 25 mars à 18 h 30 à la Galerie Rancilio.

